



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

### du Registre des délibérations du Conseil municipal

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	27	14	8

SEANCE du vendredi 12 juillet 2019

Le vendredi 12 juillet 2019 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 05/07/19, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Patrice COLOMB, M. André-Luc SEITHER, M. Yves DAHAN, Mme Khéra BADAOU, M. Marc FOSSOUD, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, M. Alain CHAUSSARD, M. Gérald LACOSTE, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Eric PAUGET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, Mme Michèle MURATORE, Mme Cécile DUMAS

#### Procurations

M. Serge AMAR à M. Eric DUPLAY  
Mme Marina LONVIS à Mme Anne-Marie BOUSQUET  
Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN  
Mme Anne-Marie DUMONT à M. Bernard DELIQUAIRE  
Mme Martine SAVALLI à Mme Angèle MURATORI  
Mme Jacqueline BOUFFIER à M. Eric PAUGET  
M. Henri CHIALVA à M. Alain CHAUSSARD  
Mme Marguerite BLAZY à M. Jean LEONETTI  
M. Bernard MONIER à M. Patrice COLOMB  
Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO  
Mme Carine CURTET à M. Gérald LACOSTE  
Mme Rachel DESBORDES à Mme Vanessa LELLOUCHE  
Mme Agnès GAILLOT à M. Hassan EL JAZOULI  
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

**Absents :** M. Audouin RAMBAUD, M. Michel GASTALDI, M. Mickael URBANI, M. Tanguy CORNEC, M. Lionel TIVOLI, Mme Marine VALLEE, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

**OBJET : 38-1 - ENVIRONNEMENT - BIODIVERSITE MARINE ET LITTORALE EN MEDITERRANEE - ACTIONS DE PRÉSERVATION ET DE DECOUVERTE - CONVENTION DE MECENAT AVEC L'HÔTEL DU CAP - EDEN-ROC - ACCEPTATION DE DON**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

240549

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 18 JUIL. 2019

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 18 JUIL. 2019

Par délégation du Maire,  
L'Attachée territoriale,



S. MIGLIORE

38-1 - ENVIRONNEMENT - BIODIVERSITE MARINE ET LITTORALE EN MEDITERRANEE - ACTIONS DE PRÉSERVATION ET DE DECOUVERTE - CONVENTION DE MECENAT AVEC L'HÔTEL DU CAP - EDEN-ROC - ACCEPTATION DE DON

Commission(s) : URBANISME - ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE - SANTE - MISE EN VALEUR DU PAYSAGE URBAIN  
FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

L'Hôtel du Cap – Eden-Roc soutient depuis plusieurs années la politique de préservation de la biodiversité marine et littorale et les programmes d'éducation à l'environnement menés par la Commune d'Antibes – Juan-les-Pins.

Dans ce cadre, une convention de mécénat a été adoptée au Conseil municipal du 29 mars 2018 et signée le 10 juillet 2018.

Cette convention prévoit notamment que les bénéfices réalisés par la vente de peluches représentant une tortue marine Caouanne pendant toute la durée de la période d'activité 2018 de l'hôtel, soient reversés à la Commune, pour des actions de gestion environnementale :

- restauration d'habitats marins et terrestres : renaturation de la frange littorale, lutte contre les espèces invasives, restauration de l'herbier de Posidonie, protection des récifs de coralligènes;
- protection et préservation des espèces animales et végétales terrestres et marines de Méditerranée dont les tortues marines;
- étude et suivi scientifique visant à une meilleure connaissance de la biodiversité marine et terrestre régionale ainsi que du fonctionnement des écosystèmes méditerranéens;
- gestion opérationnelle des espaces du Conservatoire du Littoral sur la Commune d'Antibes tels que le littoral du Cap d'Antibes et le site Natura 2000 « Baie et Cap d'Antibes - Iles de Lérins ».

Ce don de 3 787 € étant grevé de conditions, il appartient au Conseil municipal de l'accepter.

OUI CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité,

- **ACCEPTE** le don de 3 787 € (trois mille sept cent quatre-vingt-sept euros) de l'Hôtel du Cap – Eden-Roc pour lesquels les bénéfices sont issus de la vente de peluches représentant une tortue marine Caouanne, et ce conformément aux dispositions de la convention de mécénat signée le 10 juillet 2018.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

  
Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

**Accusé de réception préfecture**

Objet de l'acte : N°38.1

ENVIRONNEMENT - BIODIVERSITE MARINE ET LITTORALE EN MEDITERRANEE - ACTIONS DE PRÉSERVATION ET DE DECOUVERTE - CONVENTION DE MECENAT AVEC L'HÔTEL DU CAP - EDEN-ROC - ACCEPTATION DE DON

Date de transmission de l'acte : 18/07/2019

Date de réception de l'accusé de  
réception : 18/07/2019

Numéro de l'acte : lmc1731723 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20190712-lmc1731723-DE

Date de décision : 12/07/2019

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes  
8.8. Environnement